

Compte rendu de la réunion du CEP du Brabant du 14 Novembre 2011 (JP dehoux)

Présents : Geneviève DeMoyter-Kok, Daniel Kok, Chantal Vandewijngaert, Léon Goldstein (la 1^{ère} moitié), Jean-Pierre Dehoux.

1. **Représentation du CEP aux activités des clubs** : si les clubs ne voient pas souvent la plupart des membres du CEP à leur tournoi ou critérium, c'est par manque de disponibilité ou pour raison de santé...
2. **Tournois et Critériums** :
 - On fait le point sur les organisations diverses. Très bonne participation en général et fort bon déroulement ; les lots ne sont pas toujours à la hauteur. Intendance à améliorer chez certains.
 - Le classement doit être rectifié en NC du fait que 3 joueurs sont devenus F.
3. **Interclubs et prix Victoires** :
 - On déplore quelques feuilles de match non reçues, et souvent très tard + Résultats N.C.
 - La liste des remises de matches est parcourue ; certaines équipes se font tirer l'oreille pour trouver une date qui convient aux 2. Si pas d'accord, le CEP devra trancher.
 - Certains dirigeants oublieraient de prévenir leurs joueurs du nouveau jour de jeu lors d'une remise....
 - Le CEP prendra contact avec Palette Evere suite à divers problèmes. (le lendemain nous recevions un courrier, désignant un nouveau secrétaire : en ordre donc)

Victoires : étant donné que les joueurs changent régulièrement d'équipes, ou qu'ils ne sont plus dans l'équipe initiale, il n'est plus possible de mettre le bon numéro d'équipe en regard de chacun. Cela ne paraît pas très important, selon le CEP, car le calcul de la division est correct, ce qui est le plus important.

4. **Coupes du Brabant**

Le Comité examine les équipes restantes (beaucoup de forfaits nous interpellent) et la façon d'organiser les tours suivants.

Il y aura peu de matchs d'alignements pour la 1^{ère} semaine de Janvier, et il sera autorisé de les avancer en Décembre. Le tirage paraîtra dans le LIFT de décembre.

-Les Finales des Challenges se joueront le Vendredi 27 Avril à l'Elan.

-Les Finales Vanacker se joueront le Vendredi 4 Mai, également à l'Elan

5. **Dates et lieux des activités provinciales et autres.**

Nous veillerons à ce que le tournoi fédéral du Brabant du 5 Février soit bien organisé.

Les Doubles du Brabant se dérouleront au local de Sans Souci le dimanche 4 Mars.

Les Doubles de Belgique francophone se dérouleront à l'ancien complexe sportif de l'ex Wiggins Teape, aux « Heures claires » à Nivelles le 25 Mars. Très grande salle !

L'AG de mi-saison n'est pas statutaire et ne devrait pas avoir lieu par manque de motivation des dirigeants de clubs, qui se répercute aussi sur notre CEP hélas !...

On se doit cependant de demander les propositions et interpellations des clubs afin d'en discuter à l'AG fédérale du mois de Mars. On avisera en fonction du nombre d'interpellations pour faire une AG ou non à mi-saison.

Quelques clubs avaient lancé des idées, il serait utile qu'ils s'en souviennent...

L'AG et Remise de prix de fin de saison est reportée au **Samedi 3 Juin**, suite aux déplacements de plusieurs de nos affiliés (jeunes et autres) au Tournoi de Mulhouse.

6. **Activités proposées par la CJB**

-On confirme le déplacement à Mulhouse à la fin Mai et le type de sélection. On attend les informations plus précises d'ici-là.

-Les stages du mois d'Août 2012 devraient se dérouler au local de Sans Souci.

Une location sera à payer. Le prix d'inscription devrait être augmenté à 75€

Voir les nouvelles modalités à remplir pour les subsides Adepts avec la CJB.

-En Avril aura lieu la journée inter provinces pour 3 catégories de jeunes.

-Le Budget de la CJB semble « normal » mais dépendra des activités aussi.

7. **Le Budget de la Provinciale** est confirmé, malgré son déficit annoncé et .. prévu.

8. **Trésorerie** : le relevé des différents « mouvements » nous est remis et par « rubriques ».

A ce jour le club de Palette Bleue n'a pas payé sa facture de début de saison.

9. **Déclarations d'accidents et suivis de l'Assurance.**

-Nous apprenons qu'il faut être attentif à la façon de « décrire » un accident, car les inspecteurs se montrent de plus en plus difficiles. « Ressentir une douleur » n'est pas considéré comme un accident par exemple. Il faudrait parler d'une « déchirure probable ».

-Vu le changement de compagnie, et la non acceptation de certains dossiers, la FATTB interviendra en partie pour l'un deux. Un second ne peut être pris en charge car il ne découle vraiment pas d'une blessure provoquée par le tennis de table.